

# REGLEMENT



## Du Concours International

### Pistage F.C.I.

Certificat

Classe 1

Classe 2

Classe 3

# TABLE DES MATIERES

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Validité  
Généralités  
Organisation et responsable du concours  
Juges  
Concurrents  
Conditions d'admission  
Test d'équilibre du caractère  
Évaluation  
Disqualification  
Résultats  
Titres de travail  
Carnets de travail  
Assurances et responsabilités  
Contrôle des concours  
Dispositions particulières

## ABRÉVIATIONS GÉNÉRALES

F.C.I. Fédération cynologique internationale  
O.C.N. Organisation cynologique Nationale  
S.C.C. Société Centrale Canine  
C.U.N. Commission d'utilisation nationale  
CERT.: certificat  
JT. Juge  
CC chef du concours  
Cdt. Conducteur  
TP. Traceur de pistes  
SA. Signe acoustique  
Ch. Chien  
D.D.S.V. Direction Départementale des Services Vétérinaires

## RÈGLEMENT DU CONCOURS INTERNATIONAL : CERTIFICAT ET CLASSES 1-2-3

- **Certificat de pistage F.C.I.**
- 
- **CLASSE 1**
- 
- **CLASSE 2**
- 
- **CLASSE 3**

## **DISPOSITIONS GENERALES CONCERNANT LE CERTIFICAT LES CLASSES 1-2 ET 3 DU PISTAGE FCI**

### **VALIDITÉ**

Ce règlement a été élaboré par la Commission d'Utilisation de la F.C.I. et ratifié au mois de mai 2002 par le Comité de la FCI. Il entre en vigueur le 01/01/2003 il annule et remplace toutes les dispositions antérieures. Il a été élaboré et rédigé en allemand. En cas de litige dans l'interprétation le texte allemand fait foi. Il est applicable pour tous les pays membre de la F.C.I. Tous les concours sont soumis à ce règlement.

### **GENERALITES**

Les concours de pistage F.C.I. ont deux objectifs :  
D'une part ils permettent de vérifier si le chien possède les aptitudes nécessaires pour l'utilisation.  
D'autre part, par sa réussite aux concours le chien prouvera que ses qualités telles que capacités au travail et santé peuvent se transmettre de génération en génération, il mettra ainsi en évidence son aptitude à être utilisé comme reproducteur.  
Par ailleurs la participation aux concours contribue à maintenir et à améliorer la santé et l'endurance de l'animal.  
Les OCN sont invitées à promouvoir et à encourager la pratique du pistage FCI.  
Les concours internationaux devront être organisés d'après le règlement de la CU. de la FCI  
L'organisation de ces concours et la participation à ceux-ci sont soumis aux principes de sportivité. Les directives du règlement sont impératives pour tous.  
Tous les concurrents doivent avoir à résoudre les mêmes problèmes.  
Les concours ont un caractère public les dates de leur déroulement doivent être communiquées aux membres.

### **ORGANISATION ET CHEF DU CONCOURS :**

Le chef du concours est responsable de l'organisation et du déroulement technique du concours.  
Il veille au déroulement sans faille du concours, il prépare les épreuves et contrôle leur exécution.  
Il est à la disposition du juge.  
Au moins quatre semaines à l'avance il fait une demande d'autorisation auprès de la DDSV  
Il met à disposition des terrains appropriés  
Avant le concours il met les formulaires indispensables à la disposition du juge.  
Il désigne et met à disposition un nombre suffisant de collaborateurs qualifiés ( commissaires, traceurs, traceurs de diversion secrétaires etc. )

***Le chef du concours ne peut participer au concours en tant que concurrent ni remplir d'autres fonctions.***

### **Il a pour mission :**

*D'obtenir toutes les autorisations nécessaires pour l'organisation du concours	*De préparer et de mettre à disposition les accessoires conformes au règlement (objets, piquets de départ)
*De prévoir des terrains de pistage analogues pour tous les concurrents	*De préparer les feuilles de jugement pour le/les juge(s)
*D'obtenir l'accord des propriétaires terriens et des sociétés de chasses	*De tenir à disposition et vérifier les carnets de travail, les certificats de vaccination, les licences.
*De désigner et de former un nombre suffisant de collaborateurs qualifiés (commissaires, traceurs, traceurs de diversion secrétaires etc).....	*De remplir correctement et rapidement les rapports de jugement, les carnets de travail et élaborer le classement pour la proclamation des résultats.

### **JUGES**

Les concours de pistage FCI. ne peuvent être jugés que par des juges RCI reconnus par leur OCN  
Les directives de la FCI. sont impératives.

L'organisateur invite les juges d'après la liste des juges diffusée par l'OCN.

Pour les championnats du monde les juges sont désignés par la commission d'utilisation de la FCI.

La société organisatrice détermine elle-même le nombre de juges à inviter en sachant que le nombre maximum de concurrents par jour et par juge est le suivant :

Certificat	20
Piste FCI. classe 1 et 2	15

Le juge ne peut juger les chiens dont il est propriétaire ou dont il a la garde ou dont le propriétaire ou le conducteur vit sous le même toit que lui et/ou toute personne vivant en communauté avec lui ni les membres de sa famille.

Une exception est faite si le juge est désigné par l'OCN ou la FCI.

Le juge ne doit ni déranger ni influencer le travail du chien.

Il est responsable de l'application stricte du règlement. En cas de non-respect des directives du règlement il peut arrêter le concours, dans ce cas il doit adresser un rapport à l'OCN.

La décision du juge est définitive et sans appel. Toute critique quant à l'appréciation peut entraîner des sanctions disciplinaires ou l'exclusion du concours.

### ***Au niveau de la F.C.I.***

Dans les cas graves se rapportant au non-respect du règlement mais en aucun cas pour des raisons de jugement une réclamation peut être posée dans un délai de 8 jours. Elle devra être adressée par écrit, signée par le plaignant et au moins un témoin, au chef du concours qui la transmettra à l'OCN concernée. L'acceptation de celle-ci n'entraînera pas une modification des résultats

L'OCN décidera des suites à donner, elle peut la transmettre à la CUN qui tranchera en dernier ressort.

### ***Pour la France***

***Les directives de la S.C.C. sont à appliquer.***

### **CONCURRENTS**

Le concurrent doit respecter les délais d'engagement. Par son inscription il s'engage à payer les frais d'engagement.

En cas d'empêchement imprévu il doit immédiatement en aviser l'organisateur.

Il doit respecter les directives vétérinaires et celles de la protection animale en vigueur au lieu de la manifestation.

Il doit suivre les directives du JT. et du CC.

IL doit présenter son chien de façon correcte et sportive,

Le concours se termine par la proclamation des résultats et la remise des carnets de travail.

Le JT. peut retirer un chien blessé du concours ou limité dans ses performances, même contre l'avis du Cdt.. Lorsqu'un Cdt. retire son chien du concours sans motif valable la mention "insuffisant pour abandon" est portée sur le carnet de travail. Si par contre le chien est retiré pour maladie (certificat vétérinaire) ou pour blessure la mention " abandon pour maladie ou blessure" est portée sur le carnet de travail. Cette mention est inscrite par le JT.

Un comportement antisportif du Cdt. ou s'il est en possession d'objet de motivation ou de nourriture, le non-respect du règlement, brutalité envers son chien, une infraction contre les bonnes mœurs entraînent sa disqualification. , aucune appréciation ni aucun point ne sont alors attribués.

Un abandon prématuré du concours est mentionné, avec justification, sur le carnet de travail par le juge.

Pendant tout le concours, le conducteur doit toujours avoir une laisse sur lui (en poche ou en bandoulière de la gauche vers la droite). Le chien doit porter un collier à mailles simples non serré autour du cou. D'autres colliers sont interdits.

Les SA. composés d'un seul mot sont donnés d'une voix normale. Ils peuvent être donnés dans n'importe quelle langue, mais doivent toujours rester identiques pour une même action.

L'ordre de passage est tiré au sort.

### **CONDITIONS D'ADMISSION**

**Le jour du concours, le chien doit avoir l'age minimum requis :**

Certificat	14 mois
piste FCI. Classe 1	18 mois
piste FCI. Classe 2	19 mois
piste FCI. Classe 3	20 mois

### **Aucune exception ne sera tolérée.**

Tous les chiens possédant un pedigree ou un certificat de naissance reconnu par la FCI peuvent participer aux concours de pistage de la FCI.

Un Cdt. ne peut participer qu'à un concours par jour. Dans un concours normal il peut présenter au maximum deux chiens.

***Pour les concours nationaux les règles nationales doivent être appliquées.***

### **L'OCN peut déterminer un nombre minimum de participants par concours**

***(en France le nombre minimum de participants à un concours est de 4 toutes classes et disciplines confondues. Un concours de pistage FCI peut être associé à un concours RCJ Le club organisateur a l'obligation de présenter 1 chien de son club ( soit au concours RCJ ou/et au concours de pistage FCI au choix)***

Chaque classe peut être refaite à volonté.

L'ordre de passage obligatoire est le suivant : certificat, les classes 1-2 et 3. (dans l'ordre)

Le chien doit toujours concourir dans la plus haute classe obtenue.

Après la réussite dans une classe et en respectant l'âge minimum le chien peut être présenté dans une classe supérieure.  
Les chiennes en œstrus peuvent participer aux concours,  
Les chiens monorchides ou cryptorchides ne sont pas autorisés à concourir  
Les chiens malades ou suspects d'être porteurs d'une maladie contagieuse ne sont pas autorisés à concourir.  
Les chiennes allaitantes ou en gestation ne sont pas autorisées à participer à un concours.

### **TEST DE CARACTERE**

Avant le début de la première discipline d'un concours le JT doit soumettre chaque chien à un test de caractère.  
Le contrôle de l'identité du chien fait partie du test (tatouage, puce)

#### **\*vérification des chiens identifiés par puce :**

- au niveau international Le conducteur d'un chien identifié par puce doit prendre ses dispositions pour qu'un lecteur soit disponible.
- En France l'organisateur devra être muni d'un lecteur.

#### **Les chiens qui échouent à ce test sont disqualifiés.**

L'évaluation se poursuit tout au long du concours. Si un chien bien qu'ayant réussi le test de caractère laisse apparaître des lacunes dans son comportement le JT doit le disqualifier.

L'exclusion doit être mentionnée et décrite dans le carnet de travail et un rapport adressé par le juge à l'OCN.

### **Déroulement du test de caractère**

- 1) Le test doit se dérouler dans des circonstances normales, dans un endroit neutre.
- 2) Tous les chiens participants doivent y être soumis
- 3) Le chien doit être présenté individuellement en laisse normale non tendue.
- 4) Le JT. Ne peut ni influencer, ni provoquer, ni toucher le chien.

### **Évaluation**

- A) Attitude positive du chien : neutre, sur de lui, attentif, plein de tempérament, spontané.
- B) Cas limite encore acceptable : chien légèrement incertain légèrement excité et instable manquant un peu de confiance en soi. Ces chiens sont encore admis au concours mais doivent être observés attentivement.
- C) Attitude négative : incertain, peureux, craintif, agressif ; ces chiens sont exclus du concours.

### **APPRECIATION DU TRAVAIL DU CHIEN**

L'appréciation est donnée avec des qualificatifs et des points. Les qualificatifs et les points doivent refléter la qualité de l'exercice.

Lors de l'appréciation finale seuls des points entiers doivent être attribués.

**Si le résultat d'une discipline ne donne pas un chiffre entier, le JT. doit arrondir vers le haut ou vers le bas en fonction de la qualité du travail.**

### **DISQUALIFICATION**

#### **Pour le chien**

- **Le chien qui n'est pas « en main » du conducteur.**
- **Le chien qui présente un manque d'équilibre du comportement. (peur, agressivité)**

#### **Pour le conducteur**

- **Un comportement anti-sportif**
- **Le non-respect du règlement**
- **S'il est en possession d'objet de motivation ou de nourriture**
- **Brutalité envers son chien**
- **Infraction contre les bonnes mœurs**
- **Le non respect des directives pour la protection animale**

**Lors d'une disqualification il n'y a pas d'appréciation et aucun point n'est attribué. La disqualification doit être mentionnée et décrite dans le carnet de travail**

### **RÉSULTATS ET CALCUL EN POURCENTAGE**

**Un concours est réussi si le chien a obtenu au moins 70% des points dans chaque discipline**

Max. de points	Excellent	Très bon	Bon	Assez bon	insuffisant
100 points	100 à 96	95 à 90	89 à 80	79 à 70	69 à 0
200 points piste FCI	200 à 192	191 à 180	179 à 160	159 à 140	139 à 0

### **TITRE DE TRAVAIL**

Le titre de champion international de Travail "CACIT" est attribué par la FCI. à la suite de la demande du conducteur à l'OCN. Il faut avoir obtenu deux CACIT ou réserve CACIT sur une période d'au moins un an et un jour dans deux pays et sous deux juges différents ainsi que la mention très bon lors d'une exposition internationale de la FCI. L'attribution du CACIT ou de la réserve CACIT ne peut se faire qu'au cours d'un concours autorisé par la FCI. Toutes les OCN doivent y être invitées.

Deux juges dont l'un n'appartenant pas à la société organisatrice doivent être invités.

Seuls les chiens classés "chiens d'utilité" sur la liste de la FCI, non-chasseurs, qui ont obtenu la mention excellent ou très bon lors du concours CACIT peuvent être proposés pour l'attribution du CACIT et réserve CACIT. L'attribution du CACIT n'est pas automatiquement couplée au classement mais se fait sur proposition des JT.

Le titre de "champion national de travail" est du ressort de l'OCN d'appartenance du Cdt.

### **CARNET DE TRAVAIL**

Le carnet de travail est obligatoire pour chaque participant. Il est délivré par l'OCN de rattachement du Cdt, il doit être répertorié sur un registre.

Dans tous les cas les résultats doivent être inscrits dans le carnet de travail

Il doit être remis au secrétariat avant le début du concours et contrôlé par le JT et le CC.

### **RESPONSABILITÉ**

Le propriétaire est responsable des accidents, des dégâts personnels et/ou matériels ou des accidents causés par lui ou son chien il doit donc être couvert par une assurance couvrant ces risques

Les ordres du JT et du CC sont exécutés volontairement et à ses risques

### **VACCINATIONS**

La preuve des vaccinations obligatoires doit être présentée avant le concours au JT ou au CC.

### **CONTRÔLE DES CONCOURS**

Lors des concours les OCN peuvent faire exécuter des contrôles, quant à l'application des règlements, par une personne compétente désignée par elle.

## **DISPOSITIONS GÉNÉRALES Pour les pistes FCI**

Selon la méthode de travail choisie ( en longe ou en liberté ) la présentation se fera « chien en liberté ou en longe »

Seuls des chiens apparemment en bonne santé peuvent être admis au concours.

- Les chiens agressifs ou craintifs doivent être éliminés

- Le travail peut se faire en liberté ou en longe de 10 mètres

- en liberté la distance de 10 mètres est à respecter

- en longe : celle-ci peut être fixée au harnais ou au collier. L'utilisation de lanières supplémentaires est interdite

- Le conducteur doit suivre son chien au pas normal

- Les relances sont interdites

- Un encouragement occasionnel est toléré

- En cas de tractions répétées ou d'interventions verbales ( pistage en liberté ) le travail de piste sera arrêté (3 avertissements en certificat et classe 1, 2 en classe 2 et 1 en classe 3 )

- Dès que le chien a trouvé un objet, il doit immédiatement et sans intervention du conducteur le ramasser (assis ou debout ), le rapporter ou le marquer ( assis, debout ou couché ) Cette attitude doit être identique à chaque objet trouvé. dès que le chien a trouvé un objet le conducteur doit le montrer au juge en levant le bras en l'air

- Lorsque le travail de piste est terminé, le conducteur se présente au juge, en position de base, son chien en laisse assis au pied et annonce la fin du travail. Il présente les objets au juge qui lui communique le résultat

- Le conducteur gère le temps imparti, il peut accorder des temps de pause à son chien en sachant que ces pauses sont comprises dans le temps imparti

- Le conducteur peut, en cas de besoin, nettoyer le nez de son chien à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge humide, mais non l'abreuver (l'intention doit être annoncée au juge avant le départ et l'objet éponge ou chiffon présenté au juge)

- Une récompense sous forme d'aliment est interdite

- Le traceur doit à tout moment pouvoir renseigner le juge sur le tracé exact de la piste

- Les classes 1 et 2 peuvent être passées le même week-end ( en fonction de l'âge du chien et de la disponibilité en terrain du club organisateur )

- **Les résultats seront inscrits sur le carnet de travail**

- **Un chien ayant obtenu la mention dans la partie « A » en R.C.I. 3 ou un excellent en P.F. du pistage français peut accéder directement en classe internationale**

**Pour toute situation non prévue ci-dessus le règlement R.C.I. et pistage F.C.I. Fait foi.**

**En cas de départ de gibier (tendance de poursuite) le conducteur "bloque" son chien dans la position "couchée". Après un temps d'attente et sur ordre du juge le travail est repris, si le chien n'est toujours pas en mesure de se reconcentrer sur son travail il est éliminé**

## **PISTE F.C.I. CERTIFICAT-CLASSE 1 et 2**

**Valable en France**

## Certificat de Piste FCI

**Age minimum d'admission 14 mois et être titulaire du C.S.A.U.**

### Cotation

Tenue de piste		80 points
4 Objets	(4x5)	20 points
Total		100 points

Piste tracée par le conducteur, longueur environ 800 pas, 30 minutes d'ancienneté et comportant 2 angles droits, un angle aigu 45°, 4 lignes droites, et 4 objets de taille 10x3x1 cm. (bois moquette, cuir à 5 points par objet) seront déposés en alternance sur la piste le dernier à la fin de la piste. Lors de la pose d'objet le conducteur veillera à créer un léger foyer d'odeur (point chaud) il veillera également à marquer légèrement les angles.

**La piste sera coupée par le juge sur la 3<sup>e</sup> ligne à vue du chien. Lorsqu'il coupera la piste il le fera à au moins à 15 mètres du chien. Le conducteur pourra encourager son chien afin que celui-ci ne se laisse pas distraire.**

Le départ de la piste doit être bien matérialisé par un piquet planté à gauche du départ.

Pour tracer la piste, le conducteur venant de l'arrière se place à droite du piquet, s'attarde quelque temps et crée un foyer d'odeur (en piétinant sans gratter le sol) puis il avance à allure normale dans la direction prescrite, il dépose en s'arrêtant et en créant un foyer d'odeur (point chaud), les objets le premier à environ 100 pas du départ et le dernier objet à la fin de la piste.

Afin de mieux contrôler le travail du chien et d'avoir une meilleure relation avec celui-ci le conducteur pourra réduire (pas à moins de 5 mètres) ou déployer entièrement la longe, à son choix.

Pendant que le chien s'éloigne du départ le conducteur reste sur place jusqu'au déroulement de la longe à la longueur voulue pour ensuite suivre son chien en respectant cette distance. Le travail du chien doit se faire calmement de sorte que le conducteur puisse suivre au pas normal.

Le conducteur pourra encourager son chien lors de la découverte d'objet (marquage, ramassage ou rapport) pour que l'attitude du chien soit nette et sans équivoque.

Le temps imparti à la relève de la piste sera de 15 minutes.

Le certificat sera considéré comme réussi si le chien obtient au minimum 70% des points attribués à la piste et donnera accès à la classe 1.

**Le résultat sera inscrits sur le carnet de travail avec la mention "ne donne pas accès à la classe travail dans la colonne observation".**

**Les chiens agressifs ou craintifs doivent être exclus par le juge.**



D

D

**La longueur de lignes droite doit être adaptée aux terrains**

## **PISTE FCI CLASSE 1 ET 2**

### **PISTE FCI CLASSE 1**

**Âge minimum d'admission : 18 mois**

Cotation:

- Tenue de piste : 80 points
- Objets : 20 points ( 5 objets à 4 points )
- Total : 100

:Temps imparti à la relève : 20 minutes

Piste tracée par une personne étrangère, d'une longueur de 800 à 1000 pas, avec si possible des changements de terrain. Elle sera ancienne de 90 minutes et comportera 5 angles droits, 5 objets d'usage courant ( pas de métal ni de verre ) de dimension 10x3x1 cm. seront déposés sur la piste.

Une piste de diversion ( fausse piste ) doit être tracée environ ¼ d'heure avant le début du travail. Elle devra couper une fois une ligne droite à au moins 100 mètres du départ.

Le départ de la piste doit être bien matérialisé par un piquet planté à gauche du départ.

Pour tracer la piste, le traceur venant de l'arrière se place à droite du piquet, s'attarde quelque temps, puis il avance à allure normale dans la direction prescrite, il dépose sans s'arrêter, les objets. Le premier à environ 100 pas du départ et le dernier objet est déposé à la fin de la piste.

Des tractions sur la longe ne sont pas autorisées et entraînent l'arrêt du travail, après 3 avertissements.

Pour permettre à la classe 1 d'accéder à la classe travail (dans les expositions nationales) il est nécessaire de rajouter un coup de feu avant le départ ( le moment opportun semble se situer entre le test de caractère et la présentation)

Pour passer en classe 2 il faut avoir obtenu la mention en classe 1.

## PISTE FCI CLASSE 2

**Âge minimum d'admission**                      **19 mois**

Cotation

- Tenue de piste :                      80 points
- Objets                                      20 points ( 5 objets à 4 points )
- Total :                                      100 points

Temps imparti à la relève :                      30 minutes

Piste tracée par une personne étrangère longue de 1000 à 1200 pas avec si possible des changements de terrain. Elle sera ancienne de 2 heures et comportera 6 angles dont 1 au moins sera aigu, 5 objets d'usage courant de dimension 10x3x1 cm. seront déposés sur la piste.

Une piste de diversion ( fausse piste ) sera tracée ½ heure avant le début du travail, elle coupera 2 lignes du tracé à au moins 100 mètres du départ.

Le départ de la piste doit être bien matérialisé par un piquet planté à gauche du départ.

Pour tracer la piste, le traceur venant de l'arrière se place à droite du piquet, s'attarde quelque temps, puis il avance à allure normale dans la direction prescrite, il dépose sans s'arrêter, les objets. Le premier à environ 100 pas du départ et le dernier objet est déposé à la fin de la piste.

Des tractions sur la longe ne sont pas autorisées et entraînent l'arrêt du travail, après 2 avertissements.

Pour passer en classe internationale il faut avoir obtenu la mention en classe 2.

### **Généralités et appréciations pour les classes 1 et 2**

Le tracé de la piste est dirigé par le juge ou le commissaire au pistage en fonction de la situation et de la configuration du terrain..

L'ordre de passage des concurrents doit être tiré au sort.

#### **Le début de la piste est matérialisé par un piquet planté à gauche du départ**

Avant le tracé de la piste le conducteur doit présenter les objets au juge. ou au commissaire responsable du pistage.

Après la pose du dernier objet le conducteur continue d'avancer naturellement encore de quelques pas sur la même ligne.

Pendant le travail du chien, le juge, et l'accompagnateur ne doivent pas se tenir dans la zone où l'équipe homme-chien travaille (ne pas gêner le chien qui travaille)

Le conducteur prépare son chien pour le travail de pistage

La manière d'utiliser la longe est laissée au choix du conducteur. Elle peut être sur le dos, le coté, entre les membres antérieurs et/ou postérieurs. Elle peut être fixée directement au collier non "étrangleur" ou au harnais, au dispositif, prévu à cet effet, sans lanières supplémentaires.

A l'appel, le concurrent en position de base se présente au juge, décline l'identité "Maître chien" et indique le comportement du chien aux objets : ramasser ou désigner.

**Ramasser** jusqu'à 3 façons sur la même piste : Debout, Assis, Rapporte Désigner Assis, Debout, Couché. Ramasser et Désigner sur la même piste est pénalisé

**. A la préparation du chien pour la piste, au départ, et durant le travail, toute contrainte sur le chien est interdite et pénalisée.**

**Sur ordre du juge le chien est amené calmement au départ pour la mise en piste. Il est absolument nécessaire d'éviter chez le chien tout instinct de précipitation ou de poursuite.**

Un encouragement occasionnel est toléré..

Le chien doit travailler sérieusement aux angles et garder la même allure après ceux-ci.

Dès qu'un objet est trouvé, le chien doit adopter de façon convaincante l'attitude annoncée au juge.

.Dans la méthode :

**Ramasser debout** ou **assis** le conducteur va au chien et lui prend l'objet, **Rapporter**, le conducteur reste sur place et attend le rapport. Le chien qui peut rester debout lors de la remise, **Ramasser** en position couchée ou continuer d'avancer avec l'objet est pénalisé.

Dans la méthode :

**"Désigner" assis, debout, couché,** (les positions du chien peuvent être alternées) le conducteur laisse tomber la longe, se rend à son chien et prend l'objet.

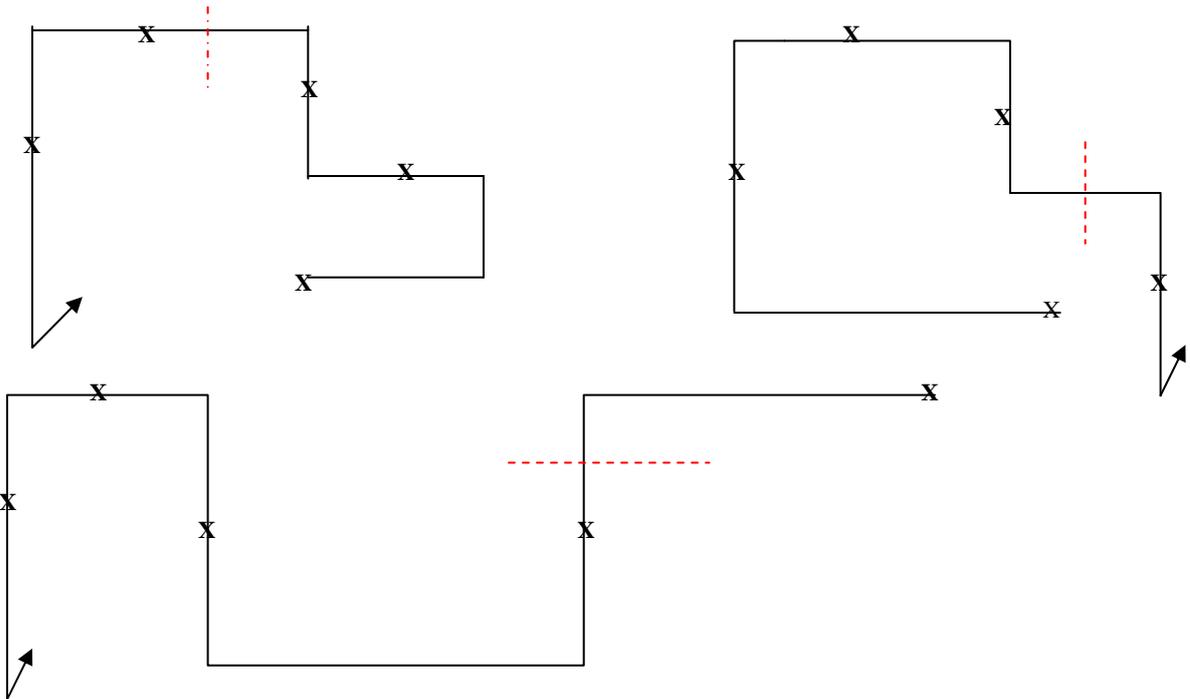
.Le conducteur, l'objet dans la main, lève le bras pour le montrer au juge.

A l'endroit de l'objet trouvé le chien est remis en piste. A la fin du travail les objets trouvés sont à présenter au juge. Lorsque le travail de piste est terminé, le conducteur se présente au juge, en position de base, son chien en laisse assis au pied et annonce la fin du travail. Il présente les objets au juge qui lui communique le résultat. Une récompense sous forme d'aliment est interdite.

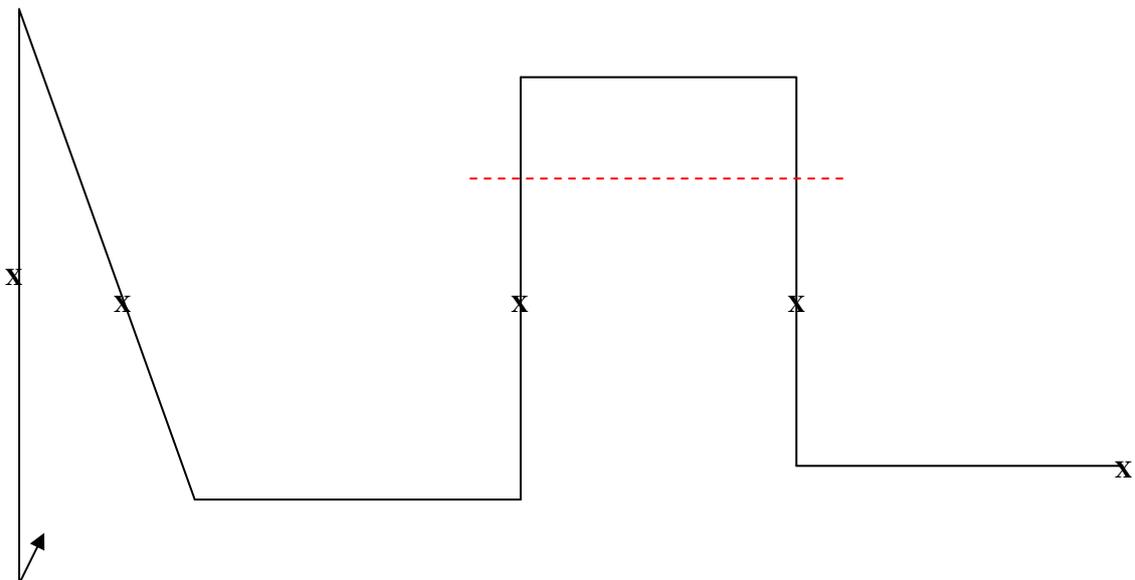
**Les résultats seront inscrits sur le carnet de travail avec la mention "ne donne pas accès à la classe travail dans la colonne observation". Le certificat sera considéré comme réussi si le chien a obtenu au minimum 70% des points. Le certificat donnera accès à la classe 1.**

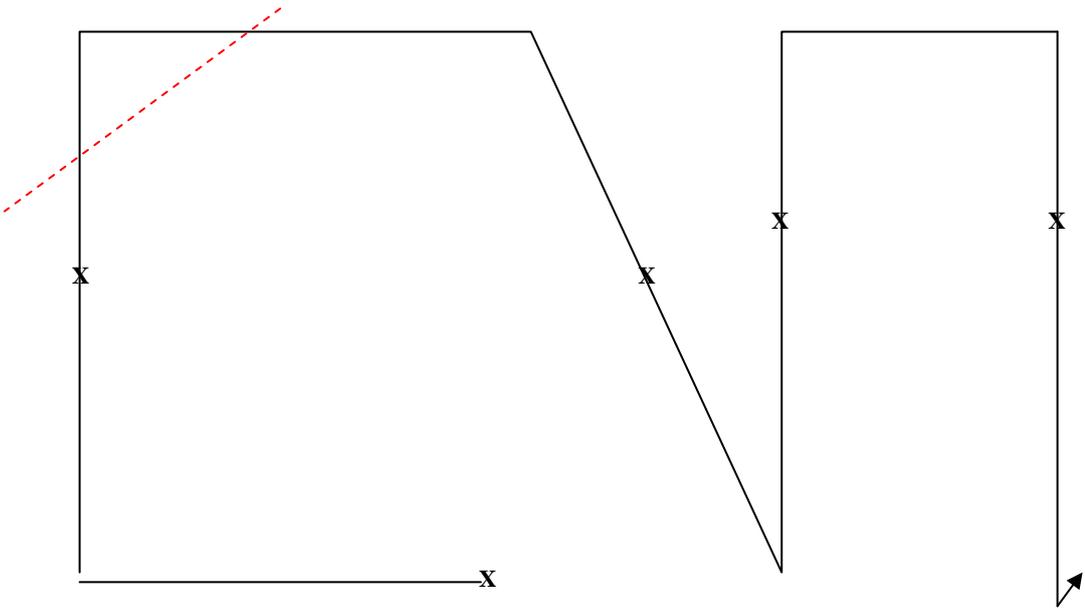
**Le chien ayant obtenu la mention dans la partie "A" en RCI classe 2 pourra accéder directement en classe 1 de la piste FCI.**

#### EXEMPLES DE PISTES FCI CLASE 1



#### EXEMPLES DE PISTES FCI CLASE 2





## **PISTE F.C.I. CLASSE 3 INTERNATIONALE**

### **PISTE F.C.I. CLASSE 3**

Âge minimum d'admission                      20 mois

Chaque concurrent doit «relever» 2 pistes tracées par une personne étrangère longues de 1800 pas environ, ancienne de 180 minutes, avec 7 angles dont 2 aigus, 1 arrondi, 7 objets s'harmonisant avec le terrain. Le temps imparti à la relève de la piste ne devra pas dépasser 45 minutes.

Une piste de diversion tracée 30 minutes avant le début du travail coupera le tracé de la piste à 2 endroits.

	1° jour	2° jour	total
Tenue de piste	80	80	160
Objets 6 X 3 + 1 X 2	20	20	40
Total	100	100	200

Le tracé des pistes est déterminé par le juge ou le commissaire de piste en fonction de la situation et de la configuration du terrain. Les pistes doivent être tracées de manière différentes. Les angles doivent être tracés et les objets posés à des distances différentes d'une piste à l'autre.

Pour chaque concurrent les pistes doivent être tracées à 2 jours différents, à des endroits différents, par des traceurs différents et jugées par des juges différents.

L'ordre de passage doit être déterminé par un tirage au sort.

Le traceur, avant le tracé de la piste, doit présenter les objets au juge ou au commissaire responsable du pistage. Seuls des objets de couleur s'harmonisant avec le terrain et bien imprégnés de l'odeur du traceur (30 minutes environ) doivent être utilisés, Ils sont à remettre au traceur une demi-heure environ avant le début du traçage.

Le départ de la piste doit être bien matérialisé par un piquet planté à gauche du départ.

Pour tracer la piste, le traceur venant de l'arrière se place à droite du piquet, s'attarde quelque temps, puis il avance à allure normale dans la direction prescrite, il dépose sans s'arrêter, les objets. Le premier à environ 100 pas du départ et le dernier objet est déposé à la fin de la piste.

L'ensemble du tracé doit être adapté à la configuration du terrain. L'arrondi doit avoir au moins un rayon de 30 mètres, il commence et se termine par un angle droit.

Les 7 angles doivent également être tracés à allure normale, et être adaptés à la configuration du terrain. Deux des angles doivent être aigus (de 30 à 60 °).

Les matériaux utilisés doivent être de nature différente (cuir, textile, bois...). et avoir les dimensions suivantes : longueur 10 cm, largeur 2 à 3 cm, épaisseur 0,5 à 1 cm

Ils peuvent être déposés de manière irrégulière sur toutes les lignes, le dernier doit être déposé à la fin de la piste.

Le traceur déposera les objets sans changer d'allure. Après la pose du dernier objet le traceur continue d'avancer naturellement encore de quelques pas sur la même ligne.

Tous les objets doivent être numérotés pour correspondre au numérotage de la piste, affiché au départ.

La pose des objets ne doit pas entraîner de points chauds, ni perturber l'odeur de la piste. Les objets sont à poser sur la piste et non à côté.

Durant le traçage de la piste le chien est placé hors de vue.

Une ½ heure avant le début du travail du chien un 2eme traceur tracera la piste de diversion qui coupera 2 lignes mais la coupure ne doit jamais se faire selon un angle inférieur à 60°, mais elle ne pourra pas couper ni la première ni la dernière ligne ni deux fois la même ligne.

Pendant le travail du chien, le juge, le traceur, l'accompagnateur ne doivent pas se tenir dans la zone où l'équipe homme-chien travaille.

#### A) Signes acoustiques : pour «pister»

Un signe acoustique pour «pister» est autorisé au départ et après les objets. Un encouragement occasionnel et/ou un S.A pour pister est autorisé sauf aux angles et auprès des objets.

#### B) Déroulement

Le conducteur prépare son chien pour le travail de pistage

Le conducteur peut exécuter le travail de piste avec son chien en longe de pistage, de 10 mètres ou laisser pister son chien librement.

La manière d'utiliser la longe est laissée au choix du conducteur. Elle peut être sur le dos, le coté, entre les membres antérieurs et/ou postérieurs. Elle peut être fixée directement au collier non "étrangleur" ou au harnais, au dispositif, prévu à cet effet, sans lanières supplémentaires.

A l'appel, le concurrent en position de base se présente au juge, décline l'identité "Maître chien" et indique le comportement du chien aux objets : ramasser ou désigner.

**Ramasser** jusqu'à 3 façons sur la même piste: Debout, Assis, Rapporte Désigner Assis, Debout, Couché, Ramasser et Désigner sur la même piste est pénalisé

**A la préparation du chien pour la piste, au départ, et durant le travail, toute contrainte sur le chien est interdite et pénalisée.**

Sur ordre du juge le chien est amené calmement au départ pour la mise en piste. Il est absolument nécessaire d'éviter chez le chien tout instinct de précipitation ou de poursuite. Le chien doit prendre le départ de la piste avec calme, sérieux et application et suivre le nez au sol à allure régulière et avec application le tracé de la piste.

pendant que le chien s'éloigne du départ le conducteur reste sur place jusqu'au déroulement complet de la longe ( 10 mètres ), pour ensuite suivre son chien en respectant cette distance. Cette distance est également à respecter si le chien piste sans longe. Le travail du chien doit se faire calmement de sorte que le conducteur puisse suivre au pas normal. Il n'est pas nécessaire que la longe de pistage soit tendue mais elle ne doit pas être lâchée par le conducteur. Le chien doit travailler sérieusement aux angles et garder la même allure après ceux-ci.

Dès qu'un objet est trouvé, le chien doit sans influence du conducteur adopter de façon convaincante l'attitude annoncée au juge.

.Dans la méthode :

**Ramasser debout**, ou **assis** le conducteur va au chien et lui prend l'objet, **Rapporter**, le conducteur reste sur place et attend le rapport du chien **Ramasser** en position couchée ou continuer d'avancer avec l'objet est pénalisé.

Dans la méthode :

**"Désigner" assis, debout, couché**, (les positions du chien peuvent être alternées) le conducteur laisse tomber la longe, se rend à son chien et prend l'objet. Le chien doit prendre la position dans la direction un léger biais est toléré

Le conducteur, l'objet dans la main, lève le bras pour le montrer au juge

A l'endroit de l'objet trouvé le chien est remis en piste. A la fin du travail les objets trouvés sont à présenter au juge.

Il n'est pas nécessaire de présenter les objets non trouvés au conducteur ( en France il est toujours de rigueur de présenter les objets non trouvés au conducteur ) .

Donner une récompense sous forme de nourriture au chien est interdite.

Après accord du juge et en raison de conditions physiques du chien il peut interrompre (pause) momentanément le travail ( fortes chaleurs etc...). Le temps de la pause entre dans les 45 minutes impartis pour le travail.

Par ailleurs il lui est permis, pendant une pause ou à l'objet de nettoyer les yeux et la truffe de son chien à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge humide qui doivent être présentés au juge avant le début du travail. D'autres aides ne sont pas autorisées.

**C) Appréciation**

Le brevet ne sera attribué qu'au chien qui aura obtenu au moins 70% des points à chaque piste.

La recherche et la découverte de l'objet de référence ne rentrent pas dans les critères de jugement.

Le jugement commence après le départ effectif de la piste.

Le rythme pendant le travail n'est pas un critère d'appréciation dans la mesure où le travail se déroule de manière convaincante et si le chien travaille avec application en gardant une allure régulière.

Le chien qui s'assure (vérifie) sans quitter le tracé exact n'est pas pénalisable.

Mise en piste incorrecte, divaguer, boucles répétées, encouragements permanents, influencer le travail sur le tracé ou aux objets (à la voix ou à l'aide de la longe) façon non correcte de ramasser ou de désigner, ou laisser tomber les objets, divagation importante, piste prédominante avec le nez levé, allure précipitée, se vider, chien distrait, objet ramassé ou désigné **étranger** au traceur sont à pénaliser en conséquence.

Si le conducteur s'écarte de la piste à une distance supérieure à une longueur de longe le travail de piste est arrêté.

Si le chien quittant la piste est retenu par le conducteur, le juge lui ordonnera de suivre son chien; en cas de non-observation de la directive du juge le travail de piste est arrêté.

Si au bout de 45 minutes le chien n'est pas arrivé en fin de piste le travail est arrêté sauf si le chien se trouve sur la dernière ligne droite. Le travail réalisé jusqu'à ce moment est noté.

Les objets ramassés ou désignés non conforme à la méthode annoncée est incorrect; seul les objets correspondants au comportement annoncé sont pris en compte et notés.

La répartition des points pour la tenue de piste sur les différentes lignes droites dépend de la longueur de celles-ci et des difficultés rencontrées. L'appréciation des différentes lignes droites se fait selon un qualificatif qui détermine l'attribution de points.

Si le chien ne piste pas (il s'attarde un long moment sur place sans pister) le travail peut être arrêté même si le chien se trouve encore sur le tracé.

### EXEMPLES DE PISTES FCI CLASSE 3

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

L'Internet au service du sport canin  
[www.chienplus.com](http://www.chienplus.com)